

La gendarmerie sécurise le plan d'eau d'Éguzon

29/06/2012 05:46



En cette période estivale, les interventions sont plus nombreuses et concernent souvent des nageurs qui se trouvent dans des endroits interdits - (Photos NR Patrick Gaïda)

C'est aussi une des missions de la gendarmerie. Deux gendarmes de la brigade d'Éguzon parcourent ce plan d'eau très fréquenté, pour le sécuriser.

[Les eaux de baignade classées de bonne qualité](#)

Messieurs, bonjour, gendarmerie nationale, vous êtes dans une zone interdite à la baignade et surtout vous prenez des risques car les bateaux à moteur qui passent, peuvent ne pas vous voir. Le gendarme Dominique Mery, qui pilote le canot pneumatique de la gendarmerie avec son collègue, le gendarme David Chérubin, connaît bien le lac d'Éguzon. Depuis vingt ans, il est un des deux pilotes du bateau qui, tout au long de l'année, mène des missions diverses de sécurisation.

Un bateau disponible pour tout le département

Le commandant de la communauté de brigades d'Argenton, Saint-Benoit-du-Sault et Éguzon, le lieutenant Bertrand Bidet, explique que l'utilisation de ce bateau offre une grande souplesse. Il peut d'ailleurs, le cas échéant, être utilisé dans tout le département. « *Mais, bien sûr, c'est sur le lac d'Éguzon qu'il est le plus souvent en service. Il s'agit d'effectuer des missions de surveillance fluviale. Mais il arrive aussi que nous menions une mission commandée, comme pendant la Coupe d'Europe de ski nautique des 28 et 29 juillet prochain.* »

Les gendarmes Mery et Chérubin, effectuent ces missions de surveillance tout au long de l'année, plus fréquemment le week-end et pendant la période estivale. « *Nous naviguons du barrage à la Creuse. **Comme nous sommes sur un lac ouvert, il faut disposer d'un permis fluvial pour naviguer.** Nous contrôlons donc les bateaux pour savoir s'ils sont bien assurés, s'ils sont équipés en matériel de sécurité etc.* souligne le gendarme Mery. *Nous pouvons également contrôler les pêcheurs et regarder si les règles en vigueur sur le lac sont respectées, comme la vitesse ou les zones de baignade.* »

Sur ce site très fréquenté, notamment en période estivale, les accidents sont heureusement très rares. Sans doute aussi grâce à cet équipage de la gendarmerie.

Jean-François Levert